 **ASSOCIATION DU LAC TOMCOD**

**PROCÈS-VERBAL de L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Mercredi 14 juin 2023, 19h.**

**Salle des pompiers, 94 rue Principale**

**St-François-Xavier-de-Brompton**

**Ouverture de la réunion :19h07**

1. **Mot du Président**

Monsieur Bertrand Gagnon souhaite la bienvenue à tout le monde.

1. **Nomination d’un président d’élections**

Bertrand Gagnon appuyé par Denis Messier propose Claude Paulin, ce dernier accepte. Les membres présents sont d’accord.

1. **Nomination d’un secrétaire d’élections**

Nicole Gagnon appuyée par Marielle Bibeau propose Johanne Pomerleau, elle accepte. Les membres présents acceptent.

1. **Appel des membres**

On constate le quorum.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est présenté par Bertrand Gagnon. Il est proposé par Marielle Bibeau et appuyé par André Henri. Adopté.

1. **Lecture et adoption du procès-verbal de l’Assemblée générale annuelle du 8 juin 2022**

Johanne Pomerleau en fait la lecture. Elle mentionne qu’à la suite de la démission de deux membres du conseil d’administration et d’un vérificateur, nous avons nommé, par intérim, madame Diane Boutin comme vérificatrice et monsieur Michel Bernard comme 4ème directeur.

Diane Benoit, appuyée par François Talon propose l’adoption du procès-verbal. Adopté.

1. **Rapports des officiers** :

Rapport du Président : Bertrand Gagnon présente les réalisations qui ont été faites pendant l’année notamment :

 - dans le cadre de la Journée de la culture, le 30 septembre 2022 : avec les élèves de la 6ième année de l’école l’ARC-EN-CIEL de St-François-Xavier-de-Brompton, l’Association a remis des prix

 pour les meilleurs textes, qui consistaient à écrire une «Légende pour le Lac»;

- Nous avons fait une commandite au Centre d’Action Bénévole de Windsor pour les paniers de
 Noël;

- Participation avec le Café Fabulé dans le cadre du « Marché de Noël »;

- Mise à jour des règlements de l’Association du Lac et archivage de la documentation;

- Promotion du Lac : Nouveau dépliant, article dans l’Étincelle, achat de gilets, casquettes à
 remettre lors d’évènements, à titre promotionnel;

- Remise à neuf des machines ultrasons en ajoutant de nouveaux modules plus performants et
 des panneaux solaires;

- Participation de trois étudiants de l’école technique 24 juin pour l’installation de ces nouveaux
 modules, et cela sous la supervision du professeur en titre, François Talon;

- Rencontre du député provincial M. André Bachand pour présenter les actions présentes et
 futures de l’Association. Des demandes de subventions ont été accordées pour nos projets;

- Rencontre avec des organismes environnementaux COGESAG et RAPPEL pour déterminer

 les actions futures concernant les milieux humides;

- Rencontre avec d’autres associations de lacs afin d’augmenter nos connaissances dans les
 actions à poser pour l’amélioration de notre plan d’eau;

- Échantillonnage de l’eau du lac avec la participation du RSVL, (réseau de surveillance volontaire
 du lac);

- Surveillance visuelle hebdomadaire prévue à l’été 2023 pour établir un calendrier de la présence
 d’algues dans le lac. Ces données seront inscrites dans le site du ministère de l’environnement.

- Participation à la «Journée de l’Arbre » qui se tient annuellement en mai.

Nous répondons à quelques questions.

Rapport de la trésorière

Josée Picard présente le bilan financier 2022-2023 ainsi que le rapport des vérificatrices.

Les membres reçoivent les rapports.

Présentation des lettres de créances : il n’y en a pas car les finances sont saines.

1. **Nomination des vérificateurs pour 2023-2024**

Madame Diane Boutin serait prête à poursuivre ainsi que madame Monique Chouinard. Aucune autre proposition.

Annie Albert appuyée de Louis Herman proposent qu’elles soient nommées comme vérificatrices pour 2023-2024. Adopté.

1. **Cotisation annuelle pour 2023-2024**

Celle-ci demeure à 30$

1. **Activités prévues en 23-24**

Bertrand Gagnon explique le projet que l’on souhaite entreprendre : l’utilisation de bactéries « mangeuses de phosphore » (bio-augmentation). Déjà, on a rencontré d’autres associations qui ont utilisé cette méthode avec succès. En Europe, c’est déjà répandu, mais au Québec, c’est très difficile d’obtenir l’autorisation du ministère de l’environnement. Une rencontre aura lieu demain avec une compagnie qui se spécialise dans ce produit. Comme cela a été réalisé dans d’autres lacs au Québec, cela sera peut-être plus facile d’obtenir l’autorisation et des subventions. Le gouvernement a prévu un montant important pour les lacs et on a l’appui de monsieur Bachand. C’est un projet qui risque de s’étaler sur quelques années.

On parle aussi d’activités de financement. On prévoit un vin fromage en octobre.

1. **Étude, ratification et adoption des amendements à la constitution et aux règlements**

Un travail de fond a été réalisé sur les règlements de l’association afin notamment de prévoir un poste officiel de secrétaire et un moment pour son élection. On en a profité pour remettre ces règlements au goût du jour et pour clarifier certains points. Johanne Pomerleau présente les modifications. Elle répond à quelques questions. Il est proposé par Johanne Pomerleau et appuyé par François Talon d’accepter les modifications proposées avec les deux amendements suivants :

Utiliser le terme « cotisation » partout

Enlever à l’article 22 : « qui permettra de faire l’appel des membres »

C’est adopté.

Claude Paulin félicite Johanne Pomerleau pour ce travail dans ce dossier.

1. **Élection des officiers**

Claude Paulin indique les postes en élection et mentionne que toutes les personnes en place souhaitent continuer pour un nouveau mandat. Il explique que toute personne intéressée peut se présenter à l’un des postes et que l’on procédera par élection à main levée. Il précise que si quelqu’un est intéressé à s’impliquer, mais qu’il ne souhaite pas se présenter contre quelqu’un en place, il peut nous donner son nom à la fin de la rencontre. En effet, à la suite d’une démission ou pour un projet particulier, on pourra le contacter.

**Vice-présidence** :

François Talon est proposé par Marielle Bibeau et Josée Picard. Il n’y a pas d’autre proposition. François Talon accepte. Il est élu.

**Trésorier** :

Josée Picard est proposée par Nicole Gagnon et Diane Benoit. Il n’y a pas d’autre proposition. Josée Picard accepte. Elle est élue.

**Secrétaire :**

Johanne Pomerleau est proposée par André Henri et Annie Albert. Il n’y a pas d’autre proposition. Johanne Pomerleau accepte. Elle est élue.

**Deuxième directeur :**

Annie Albert est proposée par François Talon et Louis Herman. Il n’y a pas d’autre proposition. Annie Albert accepte. Elle est élue.

**Quatrième directeur** : présentement occupé par Michel Bernard (intérim)

Michel Bernard est proposé par Louis Herman et Serge Lagacé. Il n’y a pas d’autre proposition. Michel Bernard accepte. Il est élu.

Le conseil exécutif est donc complet :

Président : Bertrand Gagnon

Vice-président : François Talon

Trésorière : Josée Picard

Secrétaire : Johanne Pomerleau

1re directeur : Denis Messier

2eme directeur : Annie Albert

3eme directeur : André Henri

4eme directeur : Michel Bernard

Représentant de la municipalité : Claude Paulin

1. **Varia**

On procède au tirage des prix de présence.

Annie nomme et remercie les commanditaires pour les cadeaux.

1. **Levée de l’assemblée**

Johanne Pomerleau propose la levée de l’assemblée et Josée Picard appuie. La levée se fait à 20h55.